

NF X46-020

décembre 2008

www.afnor.org

Ce document est à usage exclusif et non collectif des clients Saga Web. Toute mise en réseau, reproduction et rediffusion, sous quelque forme que ce soit, même partielle, sont strictement interdites.

This document is intended for the exclusive and non collective use of Saga Web customers. All network exploitation, reproduction and re-dissemination, even partial, whatever the form (hardcopy or other media), is strictly prohibited.



**DOCUMENT PROTÉGÉ
PAR LE DROIT D'AUTEUR**

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans accord formel.

Contacteur :
AFNOR – Norm'Info
11, rue Francis de Pressensé
93571 La Plaine Saint-Denis Cedex
Tél : 01 41 62 76 44
Fax : 01 49 17 92 02
E-mail : norminfo@afnor.org

afnor

Saga Web

Pour AFNOR F2 - MARKETING COMMERCIAL

Client 00000074

le 22/1/2009 14:44

Diffusé avec l'autorisation de l'éditeur

Distributed under licence of the publisher

ICS : 13.300 ; 91.010.10 ; 91.100.60

Repérage amiante

Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis

Mission et méthodologie

- E : Asbestos survey — Survey of materials and products containing asbestos in buildings — Mission and methodology
D : Asbestdiagnose — Untersuchung der Materialien und Produkten, die Asbest beinhalten, in Bauten — Auftrag und Methodologie

Norme française homologuée

par décision du Directeur Général d'AFNOR le 26 novembre 2008 pour prendre effet le 26 décembre 2008.

Remplace la norme homologuée NF X 46-020, de novembre 2002.

Correspondance

À la date de publication du présent document, il n'existe pas de travaux européens ou internationaux traitant du même sujet.

Analyse

Le présent document a pour objet de définir le contenu, la méthodologie et les modalités de réalisation des missions de repérage d'amiante dans les immeubles bâtis prévues par la réglementation française (code de la santé publique et code de la construction et de l'habitation).

Par ailleurs, ce document définit également le contenu des missions de repérage qui peuvent être menées avant la réalisation de travaux (code du travail).

Il précise à cette occasion le rôle des différents acteurs concernés (opérateur de repérage et donneur d'ordre) ainsi que les éléments à faire figurer dans les rapports de mission de repérage.

Descripteurs

Thésaurus International Technique : bâtiment, bâtiment résidentiel, matériau de construction, amiante, diagnostic, détection, méthode de contrôle, personnel, règle de sécurité, échantillonnage, document technique.

Modifications

Par rapport au document remplacé, révision de la norme.

Corrections



Membres de la commission de normalisation

Président : M COCHET

Secrétariat : M GAUSSORGUES — AFNOR

M	BAILLET	RESO A+ : OBSERVATOIRE NATIONAL REMEDIATION AMIANTE
M	BAUJON	LHCF ENVIRONNEMENT
M	BELMONT	L3A — L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'EAU
MME	BILLON-GALLAND	DEPARTEMENT DE PARIS — LEPI
M	BISSON	CABINET CDB
M	BONTEMPS	ASCAL
M	BONVALOT	BONVALOT MICHEL EXPERTISES
M	BRASSENS	COTEBA SAS
M	BRETIN	INST VEILLE SANITAIRE
M	BRIAND	CSTB
M	CARPENTIER	OGEBA PILOTAGE COORDINATION
M	CERF	OPQIBI
MME	CHAUVIN	EHESP — ECOLE HAUTES ETUDES EN SANTE PUBLIQUE
M	CHEVALLIER	SYRTA
M	CIDON	NORISKO CONSTRUCTION SAS
M	COCHET	CSTB
M	COCHET	LCPP — LABO CENTRAL PREFECTURE DE POLICE
M	CORMERY	APAVE GROUPE
MME	CUNIN	ENVIROTECH
MME	DARLES BLEIBEL	L3A — L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR
M	DECLERCK	COFRAC
MME	DESBOIS	EURO SERVICES LABO
MME	DUCASTELLE	APAVE GROUPE
M	DUCROCQ	CRAMIF
M	DUEDAL	EURO SERVICES LABO
MLLE	ERIALE	AFNOR
M	FERRAND	SOCOTEC
MME	GAY	ITGA PRYSM
M	GAZON	COUR D'APPEL DE PARIS / SCE IMMOBILIER
MME	GRANDIN	DAEI — DION AFF ECO & INTERNAT
M	GUICHARD	CARSO LABO SANTE ENVIRON HYGIENE LYON
MME	GUIOMAR	ITGA
M	JANOT	L3A — L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR
M	JULLINEAU	SYRTA
M	LAFARGUE	L & R CONSULTANTS
M	LANCELOT	FED INTERPROF DIAGNOSTIC IMMOBILIER
MME	LAPARRA	LABORATOIRES PROTEC
M	LEMOINE	ESPACE EXPANSION
M	LOUIS	DION GENERALE DE LA SANTE
M	MAGNIEZ	CRAM AQUITAINE
M	MARCHAND	ARCALIA
M	MASSON	SARL COORDINATION MANAGEMENT
M	MATHIEU	GESTCO
M	MOLTER	BUREAU VERITAS
M	MONTESINOS	ENVIROTECH
M	OLLIVIER	ARCALIA
M	PEYRAT	SYRTA
M	PIE	AUGERIS
M	PINGUET	AFNOR CERTIFICATION
M	PIOTTO	AEL INGENIERIE
M	RABUT	FED INTERPROF DIAGNOSTIC IMMOBILIER
MME	ROGER	DGUHC
MME	ROMERO-HARIOT	DGT — DION GENERALE DU TRAVAIL
MME	SCHEMOUL	DION GENERALE DE LA SANTE
M	SENIOR	M SENIOR
M	STREBER	LABORATOIRES PROTEC
MME	TARRIT	DGUHC
M	VIDAL	M VIDAL
M	WIERZBINSKI	M WIERZBINSKI
MLLE	ZANUTTO	ITGA PRYSM

Membres du groupe de travail «révision de la norme NF X 46-020»

M	BAILLET	RESO A+ : OBSERVATOIRE NATIONAL REMEDIATION AMIANTE
MME	BILLON-GALLAND	DEPARTEMENT DE PARIS — LEPI
M	BISSON	SYRTA
M	BONTEMPS	ASCAL
M	BONVALOT	BONVALOT MICHEL EXPERTISES
M	BRASSENS	COTEBA SAS
M	CHEVALLIER	SYRTA
M	CIDON	NORISKO CONSTRUCTION SAS
M	CORMERY	APAVE GROUPE
MME	CUNIN	ENVIROTECH
M	DUCROCQ	CRAMIF
M	DUEDAL	EURO SERVICES LABO
MLLE	ERIALE	AFNOR
M	FERRAND	SOCOTEC
M	GAUSSORGUES	AFNOR
MME	GAY	ITGA PRYSM
M	GUICHARD	CARSO LABO SANTE ENVIRON HYGIENE LYON
MME	GUIOMAR	ITGA
M	JULLINEAU	SYRTA
M	LAFARGUE	L & R CONSULTANTS
M	LANCELOT	FED INTERPROF DIAGNOSTIC IMMOBILIER
M	MAGNIEZ	CRAM AQUITAINE
M	MARCHAND	ARCALIA
M	MASSON	SARL COORDINATION MANAGEMENT
M	MOLTER	BUREAU VERITAS
M	OLLIVIER	ARCALIA
MME	PETIT	NORISKO CONSTRUCTION SAS
M	PEYRAT	SYRTA
M	PIE	AUGERIS
M	PINGUET	AFNOR CERTIFICATION
MME	ROMERO-HARIOT	DGT — DION GENERALE DU TRAVAIL
MME	SCHEMOUL	DION GENERALE DE LA SANTE
MME	TARRIT	DGUHC
M	VIDAL	TRJ SARL — OPTIMIZE
M	WIERZBINSKI	JEAN MARC WIERZBINSKI